



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

POUR LES  
**COLLÉGIENS  
ET LYCÉENS**

## **BOURSES NATIONALES**

PRIMES À L'INTERNAT  
BOURSES DES DÉPARTEMENTS  
ET DE LA RÉGION  
FONDS SOCIAUX

Rendez-vous sur :  
***ac-normandie.fr***

RUBRIQUE → SCOLARITÉ • ÉTUDES → VIE DE L'ÉLÈVE → ACTION SOCIALE ET AIDES FINANCIÈRES

# AIDES AU COLLÈGE



	Pour qui ?	Où s'informer ?
➤ <b>BOURSE NATIONALE DE COLLÈGE</b>	Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	<a href="http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970">www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970</a> Auprès du secrétariat du collège. Dossier à constituer à partir du 1 <sup>er</sup> jour de la rentrée jusqu'au 3 <sup>ème</sup> jeudi d'octobre.
➤ <b>PRIME À L'INTERNAT</b>	Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de collège.	Cette prime est versée automatiquement dès l'affectation à l'internat
➤ <b>FONDS SOCIAL COLLÉGIEEN</b>	Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...).	Auprès du secrétariat du collège



## ➤ BOURSES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

### • Calvados, Eure, Manche et Orne

Les élèves boursiers scolarisés dans les départements Normands ont droit à une bourse proposée par le département.

Selon les départements les procédures varient. Les secrétariats des collèges peuvent répondre à vos questions.

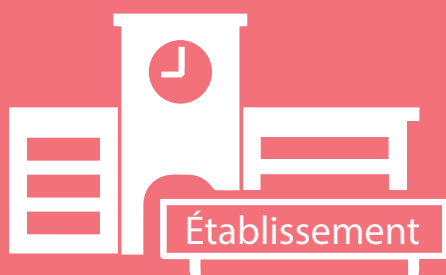
**Où s'informer ?** [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)  
[moncollege.eure.fr](http://moncollege.eure.fr)  
[www.manche.fr](http://www.manche.fr)  
[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

- Rubrique "Aide - éducation jeunesse"
- Rubrique "Infos pratiques"
- Rubrique "Le guide de aides - demande de bourse départementale"
- Rubrique "Service - éducation et jeunesse - Aides"

### • Seine-Maritime

Pour les élèves scolarisés dans le département de la Seine-Maritime y compris non boursiers, il existe des aides pour la restauration et l'internat (ACRI). Les familles doivent constituer un dossier auprès du département.

**Où s'informer ?** [www.seinemaritime.fr](http://www.seinemaritime.fr) ➤ Rubrique "Aide aux collégiens"



# AIDES AU LYCÉE\*



	Pour qui ?	Où s'informer ?
➤ <b>BOURSE NATIONALE DE LYCÉE</b>	Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	<a href="http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511">www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511</a> Après du secrétariat du lycée. Dossier à constituer en mai-juin ou à partir du 1 <sup>er</sup> jour de la rentrée jusqu'au 3 <sup>ème</sup> jeudi d'octobre.
➤ <b>BOURSE AU MÉRITE</b>	Les élèves boursiers ayant obtenu une mention bien ou très bien au Diplôme National du Brevet.	Cette bourse est mise en place automatiquement
➤ <b>PRIME À L'INTERNAT</b>	Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de lycée.	Cette prime est mise en place automatiquement dès l'affectation à l'internat
➤ <b>PRIME D'ÉQUIPEMENT</b>	Les élèves de première année de certaines spécialités de CAP de BAC professionnel, de BAC technologique.	Après du secrétariat du lycée.
➤ <b>PRIME À LA REPRISE D'ÉTUDES POUR LES 16-18 ANS</b>	Les jeunes qui ont suspendu leur formation et qui reprennent des études à finalité professionnelle en lycée pendant une période minimum de 5 mois hors vacances scolaires d'été. <i>(versée en complément de la bourse nationale).</i>	
➤ <b>FONDS SOCIAL LYCÉEN</b>	Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité <i>(demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires..).</i>	



## ➤ FONDS SOCIAL RÉGIONAL

En complément du fond social lycéen, des aides ponctuelles peuvent être versées par la région pour des frais liés à la scolarité. **S'informer** : auprès du secrétariat du lycée.

## ➤ ATOUTS NORMANDIE

Pour les élèves de 15 à 25 ans, il peut être proposé une aide pour des achats de livres scolaires. Pour les filières professionnelles, des équipements de protection individuelle ou des tenues professionnelles peuvent être proposés. **S'informer** : [www.atouts.normandie.fr](http://www.atouts.normandie.fr)

## ➤ PASS MONDE

Dispositif destiné aux 15-25 ans pour des séjours d'études à l'étranger s'inscrivant dans un parcours de formation. **S'informer** : [www.atouts.normandie.fr](http://www.atouts.normandie.fr)

## ➤ ATOUMOD

Possibilité donnée aux jeunes de n'utiliser qu'une seule carte pour tous les déplacements en Normandie. **S'informer** : [www.normandie.fr/tarifs-et-achats](http://www.normandie.fr/tarifs-et-achats)

## AUTRES AIDES DISPONIBLES

- RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE
- CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) ;
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ;
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ;
- COMMUNAUTÉ URBAINE ;
- ASSOCIATIONS DIVERSES.

### DES QUESTIONS ?

Pour toute question sur les aides,  
vous pouvez vous adresser au service social de votre établissement :

### CONTACTS BOURSES

· LE SERVICE DES BOURSES NATIONALES

Calvados, Manche, Orne  
[dsden50-sib@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-sib@ac-normandie.fr)

Eure, Seine-Maritime  
[dsden27-sab@ac-normandie.fr](mailto:dsden27-sab@ac-normandie.fr)

## SIMULATEUR D'AIDES À DESTINATION DES JEUNES

Trouver en quelques clics les aides auxquelles les jeunes ont droit.

Où s'informer ? [gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes](https://gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes)

RETROUVEZ  
ÉGALEMENT

LES AIDES  
SOCIALES  
ET  
FINANCIÈRES

POUR LES  
LYCÉENS  
ET ÉTUDIANTS

**BOURSES  
NATIONALES**

PRIMES À L'INTERNAT  
AIDES DES DÉPARTEMENTS  
ET DE LA RÉGION  
FONDS SOCIAUX  
CROUS